



PROCÈS-VERBAL

de la 6^e réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 26 mars 2019, à 18h30

Sont présents :

Mesdames	Geneviève Clavelle	Direction
	Marie-Claude St-Pierre	Service de garde
	Louise Miquelon	Personnel de soutien
	Annie Girard	Parent
	Mylène Brassard	Parent
	Sylvie Lefebvre	Parent
Messieurs	André Bordeleau	Représentant au comité de parents
	Christian Lord	Enseignant
	Mario Schinck	Enseignant
	Stéphane Proulx	Enseignant
	Pierre-Marc Savard	Enseignant
	Marc Lavoie	Parent
	Jérémy Veilleux-Champagne	Parent

Est absent :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 18h30.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Annie Girard et appuyé par monsieur Jérémie Veilleux-Champagne que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants:

- a) Projet éducatif
- b) Sécurité au débarcadère

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ-18/19-01

CÉ-18/19-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 FÉVRIER 2019

Il est proposé par monsieur Pierre-Marc Savard et appuyé par monsieur Marc Lavoie que le procès-verbal soit adopté avec les modifications suivantes :

Au point 2 et 9, remplacer « Sylvie Martel » par « Sylvie Lefebvre ».

Au point 9, 2^e picot, remplacer « Sky » par « ski »

Mettre un « s » au mot « fond » partout.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Au point 7, la formation sur le TDAH n'est pas disponible pour cette année et nous sommes à la recherche d'une autre formation à l'interne.

Jokes de papa au service de garde, le tout est commencé et les jeunes travaillent leur compréhension et leur humour.

Les projets pour le fonds 5 seront présentés lors de la prochaine rencontre.

4. QUESTION DU PUBLIC

Nil

5. SORTIES ÉDUCATIVES

Nil

6. CAFÉTÉRIA

Les résultats du sondage leur ont été remis. Les responsables du service de cafétéria ont démontré une grande ouverture. Ils sont en train de créer un site internet pour que les parents puissent consulter le menu. Ils sont ouverts à mettre 2 choix de menu l'an prochain. Ils préparent un menu type pour l'an prochain qui sera présenté à madame la directrice. Une des problématiques qu'ils rencontrent, c'est que chaque jour, il y a entre 30 à 40 dîneurs non inscrits. Il est proposé que le menu soit aussi envoyé aux parents en envoi massif pour cette année afin de voir si cela facilite les inscriptions des dîners.

7. CLUB ÉTÉ

La direction présente l'entente de prêt de locaux proposé par le Club Été. La responsable du service de garde met le bémol mentionnant qu'ils ne pourront pas avoir le local 10 si tôt. Madame la directrice recontactera le Club Été avec madame St-Pierre et l'adoption de l'entente se fera par courriel.

8. FONDATION DE L'ÉCOLE SAINTE-MARGUERITE

Les nouveaux signataires sont inscrits; monsieur Mario Schinck, madame Geneviève Clavelle et madame Josée Dezainde ont été désignés.

Il y a eu 2 dépenses :

- 2696\$ remboursé à l'école pour la sortie au parc de la Yamaska.
- 300\$ pour des repas du midi pour un élève en besoin.

La danse, sous le thème de la cabane à sucre, se prépare très bien. Il y a déjà près de 150 billets vendus. Il y aura deux jeux dans la soirée. Les prix seront un item du casse-croute. Un rappel, incluant le personnel, sera fait pour le port d'une chemise à carreaux pour la soirée. Il y a une équipe de 12 à 15 bénévoles. Il y aura quelques adaptations pour l'entrée et la sortie.

La Fondation travaille à élaborer une lettre type pour solliciter des donateurs et une autre pour les demandes qui lui seront faites.

9. POINT DU SERVICE DE GARDE

La responsable a élaboré des scénarios types pour prévoir la réalité financière de l'offre de journées pédagogiques ajoutées et elle réalise que pour être rentable il lui faut 70 inscriptions. Elle demande si le Conseil désire poursuivre avec le sondage quand même.

Après discussion, il est décidé de procéder avec le sondage et la décision de mettre en place le service sera ainsi prise de façon plus éclairée.

Il est demandé au Conseil de participer à la *fondation tournesol* avec 120 enfants. Un tournesol sera vendu par les enfants, sur base volontaire, et les sous seront remis à la *Fondation Enfant Soleil*.

Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre et appuyé par madame Annie Girard, que le conseil accepte que les enfants du service de garde participent à *Opération Tournesol* et récolte des fonds pour la *Fondation Enfants Soleil*.

CÉ-18/19-03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. POINT DES ENSEIGNANTS

Il y a eu, lors de la première semaine au retour de la relâche, les contes sous les étoiles.

Un parent souligne les bons commentaires autour du projet de lecture où les 6^e année accompagnent la classe 1^{ère} année de Danielle.

Cette semaine, c'est le défi moi je croque avec l'escouade santé qui circule dans les classes. Les jeunes de l'escouade font un travail formidable.

Le « marchethon » sera le jeudi 2 mai en après-midi.

Orford musique a proposé une activité sur Léonard de Vinci.

Cette fin de semaine, il y aura le tournoi de basketball à la Ruche où nous auront 2 équipes qui participeront.

Il y aura une troupe de théâtre formée des jeunes qui ont participé aux midis d'initiation à l'art dramatique. Un spectacle sera présenté le 28 mai.

11. CORRESPONDANCE

Madame la directrice remet un document en provenance du Conseil supérieur de l'éducation; *Évaluer pour que ça compte vraiment.*

12. AUTRES SUJETS :

a) Projet éducatif

Jeudi, le comité sur le projet éducatif se réunira pour proposer une vision actualisée sur les plus récentes discussions de l'équipe école et le sondage. Le conseil d'établissement sera consulté d'ici juin.

b) Sécurité au débarcadère

Là où il y a des voitures, il y a encore beaucoup de parents qui ont tendance à débarquer leurs enfants de l'autre côté de la rue, malgré les dangers. Madame la directrice enverra un rappel à l'intention des parents.

Une approche sera faite par madame Annie Girard auprès de monsieur Samuel Côté, représentant à la ville de Magog, afin qu'il soit mis en contact avec madame la directrice pour rediscuter de la circulation autour de l'école.

CÉ-18/19-04

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Louise Miquelon et appuyé par monsieur Jérémie Veilleux-Champagne que la séance soit levée à 20h00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

André Bordeleau

Geneviève Clavelle